



Ministère chargé
de l'environnement

REÇU 29 JUL. 2013

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

14/08/13

Dossier complet le

14/08/13

N° d'enregistrement

F04113P0084 (55)

1. Intitulé du projet

Quartier Niel à Thierville sur Meuse

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Thierville sur Meuse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Claude ANTION, Maire de Thierville sur Meuse

RCS / SIRET 215 505 05

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
49° / a 36	Requalification des anciennes casernes Niel à Thierville sur Meuse pour permettre la construction d'équipements collectifs ainsi que les constructions en rapport avec ces équipements collectifs. L'assiette foncière du projet est de 5,2 ha, la totalité des surfaces de plancher du projet est de 20 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Requalification et aménagement de 5,2 hectares (référéncée AV 416 et AV 431 au niveau du cadastre actuel), sur l'espace dédié au quartier Niel, pour une surface de plancher totale de 20 000 m².

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de la requalification et de l'aménagement des anciennes casernes Niel est d'accueillir des équipements collectifs ainsi que les constructions en rapport avec ces équipements collectifs. En effet, l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (l'ADAPEIM) envisage d'installer un nouvel équipement sur le quartier Niel. En complément de cet équipement collectif, seront également implantés, des maisons médicales, un foyer pour personnes âgées médicalisées.

Cette opération donnera une nouvelle impulsion au développement économique de la Commune et permettra des créations d'emplois (entre 100 et 200 emplois créés).

Cette opération vise également à requalifier et à désenclaver la friche militaire Niel en un ensemble cohérent, considéré dans son contexte urbain thiervillois.

L'objectif est de maîtriser ce vaste quartier en proposant une image soignée, qui favorisera l'aspect paysager et les liens sociaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La requalification et l'aménagement du site Niel sera réalisée selon un phasage précis :

- démolition de certains bâtiments de casernement insalubres et inadaptés
- terrassement de la voirie centrale de desserte
- amené des différents réseaux
- terrassement des noues et bassin propres à la gestion des eaux pluviales
- aménagement des surfaces de revêtement
- aménagement d'un espace public paysagé central adapté aux Personnes à Mobilité Réduite : la "place d'âme", au niveau de l'ancienne place d'armes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, les espaces publics du quartier Niel seront gérés et entretenus par la Communauté de Communes de Verdun.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

Le projet ne sera pas soumis à la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation d'aménagement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du nord au sud de l'opération	138 m
Largeur d'est en ouest de l'opération	440 m
Superficie de l'opération	5,2 ha
Assiette foncière	52 064 m ²
Surface de plancher totale	20 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Thierville sur Meuse (57150)

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 21' 11" Lat. 49° 10' 17"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

IL s'agit de la requalification et de l'aménagement des anciennes casernes Niel pour l'accueil d'équipements collectifs. Le programme se compose alors de l'aménagement d'une voie centrale de desserte, d'un espace central paysagé, de noues et d'un bassin propres à la gestion des eaux pluviales.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit de la Zone UL, réservée aux équipements collectifs.

Règlement applicable à la zone de projet : zone UL au PLU intercommunal de Verdun.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de Communes de Verdun, approuvé le XXXXXXXX et modifié le XXXXXX: les terrains situés au sein du périmètre de l'opération NIEL sont classés en zone UL (réservée aux équipements collectifs).

Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de Verdun, approuvé le XXXXXXXX et modifié le XXXXXX.

Pour les rubriques 35° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau, souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, bruit généré par les engins. Le site Niel est voisin de l'entreprise Maximo. Une étude acoustique a donc été réalisée, elle conclue sur le fait qu'il n'y a pas de nuisances sonores.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le quartier Niel sera accompagné d'un éclairage public aux normes PMR.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le projet d'aménagement du site Niel requalifie les anciennes friches militaires Niel. Certains bâtiments structurants (deux bâtiments militaires encadrant l'accès au site) sont préservés. Un vaste bâtiment, à l'est, est également préservé. Le reste du site est complètement reconverti et largement paysagé.</p> <p>L'ouverture de cette ancienne enclave militaire à proximité de la RD 38 permet d'assurer le renouvellement urbain de Thierville, sur des espaces en friche. Cet objectif rejoint ceux de la loi SRU.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Chiville-sur-Loisne

le,

29 juillet 2013

Signature



le Maire,
[Signature]

G. ANTION

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi :

L'aménagement du site Niel doit donner une nouvelle impulsion au développement économique du secteur de Thierville. L'accueil d'un équipement collectif comme celui de l'ADAPEIM ainsi que les constructions en rapport avec cet équipement généreront entre 100 et 200 emplois.

Le lieu prévu pour installer cette opération est particulièrement stratégique, puisque bordé par la RD 38.

Le quartier souhaite conserver l'âme des casernes Niel, c'est pourquoi quelques éléments du patrimoine militaire ont été préservés. Ces éléments permettent de respecter l'identité originelle du lieu ainsi qu'une identification des habitants (futurs ou voisins) à ce morceau de ville requalifié. Le quartier se veut intergénérationnel. Ce quartier est programmé pour organiser une mixité sociale en lien avec la cité. L'objectif est de maîtriser ce quartier en proposant une image soignée, qui favorisera l'aspect paysager et les liens sociaux.

La commune est concernée par le PLU intercommunal de Verdun qui permet l'installation de cet équipement collectif. La commune est soumise à un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), par arrêté du 18/04/2005. Cependant la zone de projet n'est pas concernée par ces risques. La DRAC a également confirmé que le site ne serait pas soumis à des fouilles archéologiques (courrier en annexe).

La Police de l'eau (Sylviane Maucotel de la DDT 55) a déclaré que le quartier Niel ne serait pas soumis à la loi sur l'eau. Le rejet des réseaux EU et EP se fait dans les ouvrages EU et EP de l'armée.

L'opération n'est pas gagnée sur des surfaces agricoles, forestières ou naturelles. Il s'agit d'une enclave militaire en pleine zone urbaine, une Zone UL, réservée aux équipements collectifs.

Nous estimons donc que l'aménagement du quartier Niel devrait être dispensé d'étude d'impact.